



1- Principales missions des parents d'élèves

2- Location des livres scolaires

1- L'association des parents d'élèves représente les parents d'élèves au sein de l'établissement.

L'association participe à la vie de l'établissement :

- Présence aux réunions de rentrée scolaire, aux journées de portes ouvertes des 3 sites.
- A la mise en place et au suivi des parents délégués.
- Aux conseils de discipline.
- Au conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale de l'établissement et au conseil d'établissement.

L'association anime :

Les livres scolaires en organisant la location des manuels par le biais de la carte M'RA.

L'association informe par:

- Des circulaires de rentrée
- Une assemblée générale
- Son site internet

Le bureau de l'APE ISETA est composé de parents bénévoles. Il est votre porte parole auprès de toutes les administrations éducatives. Mais n'oublions pas que nous sommes les premiers responsables de l'éducation de nos enfants, nous pouvons donc tous participer à la réflexion et à l'animation de l'établissement scolaire en adhérant à l'association, en faisant parti du bureau ou en étant parent délégué.

2- L'adhésion à l'association APE ISETA, qui coûte 2€, vous permet de bénéficier du service avantageux de location des livres scolaires par l'intermédiaire de la carte M'RA.

PS: Cette adhésion n'étant pas obligatoire, vous avez la possibilité de vous rendre chez le libraire pour l'achat des livres scolaires.

Pour en bénéficier, vous devez adhérer à l'association en apportant le jour de la rentrée, à la remise des livres :

- Les 2€ de cotisation.
- Les 2 enveloppes timbrées libellées au nom des parents.
- Le chèque de caution de 120€ à l'ordre de l'APE ISETA (rendu en juillet après la restitution et la vérification des livres en bon état. Tout livre manquant ou détérioré non remboursé le jour du retour entraînera l'encaissement de cette caution).
- Les coupons dûment complétés (Annexe1).
- La carte M'RA (dont vous aurez préalablement fait la demande sur internet pour une première inscription).

Nous rappelons que la carte M'RA est valable également pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

L'APE ISETA ne pourra pas fournir les livres scolaires si le dossier est incomplet ou non rendu.